Date de mise en ligne : le 19 novembre 2025

D2025-165

VILLE DU PECQ
DECISION
3.3 LOCATIONS

Objet : Concession de logement à titre précaire et onéreux

Laurence BERNARD, Maire de la ville du Pecq,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n° 22-2-6 du 6 avril 2022 permettant à Mme le Maire de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Considérant que Mme Diane PASCUAL, Professeur des écoles sur la ville du Pecq, bénéficie d'un logement communal à titre précaire et onéreux au titre de son emploi de professeur des écoles, pour lequel il convient de renouveler la convention d'occupation ;

Vu le projet de convention établie à cet effet par les services municipaux pour arrêter les modalités de mise à disposition du logement,

DECIDE

De signer avec Mme Diane PASCUAL, la convention relative à la mise à disposition à titre précaire, onéreux et révocable, d'un logement sis(e) 19 avenue Charles de Gaulle 78230 LE PECQ.

D'indiquer que cette mise à disposition prend effet à compter de sa date de signature, pour une durée d'un an. Elle est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an soit une durée totale ne pouvant excéder 4 ans.

D'indiquer que cette mise à disposition est conclue moyennant le versement d'une indemnité d'occupation d'un montant de 235.06 € mensuel, charges non comprises. La bénéficiaire s'acquittera également des frais d'électricité, de gaz, d'eau et d'entretien des équipements thermiques selon les modalités fixées dans la convention.

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20251114-D2025-165-AR
Date de télétransmission : 18/11/2025
Date de réception préfecture : 18/11/2025

Ce montant sera réévalué annuellement au mois de janvier sur la base du dernier indice IRL (indice de référence des loyers) connu et publié.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine séance.

Le Pecq, le 14/11/2025,

MAIRIE DU PECQ 78230 YVELINES

Le Maire,

Laurence BERNARD

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20251114-D2025-165-AR
Date de télétransmission : 18/11/2025
Date de réception préfecture : 18/11/2025